

## REGLEMENT VTT X Country (Saison 2016-2017)

Ce règlement est basé sur le règlement national de vtt consultable sur le site national (<http://www.ufolep-cyclisme.org/>) ou sur le site régional (<http://www.cyclismeufolep5962.fr/>) ; N'hésitez pas à le consulter pour tout point non repris dans ce règlement.

### I) Le matériel :

C'est un Vélo Tout Terrain, cycle muni d'un guidon plat ou semi relevé et dont les embouts saillants sont bouchés.

Sont autorisées les roues de 26 pouces à 29 pouces équipées de pneus de 1,75 pouce minimum.

Tout VTT (à l'exception des vélos de type cyclo-cross en compétition) en état, est accepté sous réserve du respect des normes de sécurité notamment :

- extrémités du guidon bouchées
- les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end , les « cornes de vache » entièrement recourbées sont interdites
- protection des parties saillantes
- extrémités de câbles protégées

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le vététiste est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Tout participant qui bénéficie d'une aide matérielle ou d'une aide technique extérieure est disqualifié.

Le VTT à assistance électrique est strictement interdit lors des épreuves X Country

**Exceptionnellement, le changement de roue pourra se faire lors de la saison hivernale lorsqu'une épreuve Cyclo cross est organisée en même temps.**

- Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne.
- **Sont également interdites les caméras quel que soit le point d'ancrage.**

### II) PLAQUES FRONTALES

- Le port de la plaque frontale est obligatoire pour tous les participants, dans toutes les épreuves UFOLEP. Elle doit être fixée solidement sur le guidon tout en assurant sa bonne visibilité. Elle ne doit pas être masquée par des câbles, sacoche ou autres objets.

### III) Organisation :

- 1) Les épreuves de VTT sont généralement ouvertes à tout public, licenciés UFOLEP, **Non Licenciés et licenciés** autres fédérations. Les non licenciés « compétition » doivent fournir un certificat médical de moins de 1 an. Selon le règlement national, ne seront acceptés que les licenciés FFC Pass cyclisme, Pass cyclisme Open, 3<sup>e</sup> catégorie avec  $\leq 50$  points UFOLEP/FFC « Juniors 1<sup>e</sup> année d'âge classés Juniors FFC ». Les double licenciées féminines adultes UFOLEP/FFC « FFC 3<sup>e</sup> catégorie avec  $\leq 50$  points » ou « Pass'Cyclisme Open » ou « Pass'Cyclisme » ainsi que les UFOLEP/FFC « Juniors Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme Open ou classées Juniors FFC ». Les double licenciés UFOLEP/FSGT 2e, 3e, 4e ou 5<sup>e</sup> « catégorie route » et les FSGT 5,4,3 et 2 Les autres catégories ainsi que les licenciés UCI étrangers pourront éventuellement demander une invitation au club organisateur.
- 2) Toute Participant Occasionnel n'indiquant pas sa catégorie dans les autres fédérations lors d'une épreuve se verra interdit de participer aux autres épreuves de la saison.
- 3) Pour les engagements sur internet, le cout de l'engagement est de :
  - 4 euros pour les licenciés UFOLEP avec cartonPour les engagements sur place, le cout de l'engagement est de :

- 6 euros pour les licenciés UFOLEP avec carton
- 6 euros pour les non licenciés et UFOLEP sans cartons

**Pas d'engagements sur place pour les licenciés autres fédérations.**

- 4) Afin de mettre en valeur tous les jeunes et pour des raisons de sécurité, ceux ci auront une épreuve séparée. Pour les compétitions hivernales, ils prendront part à l'épreuve cyclo cross école de vélo ouverte aussi bien aux vélos de cyclo cross qu'aux VTT. Pour les épreuves estivales, une épreuve sous forme de jeux cyclistes pour les jeunes appelée **école de vélo** (poussins, pupilles et benjamins) pourrait éventuellement être organisée avec terrain approprié. Les minimes participeront avec les minimes Cyclo cross. Les jeunes 15/16 ans (cadets) VTT participeront également à l'épreuve réservée aux cadets Cyclo cross mais auront un départ décalé donc indépendant.
- 5) **Rappel** : Ecole de vélo 1 seule compétition par semaine, toute Fédération confondue. Pour les 13/14 ans les épreuves doivent être espacées d'une journée
- 6) Comme l'an dernier, la commission a décidé d'attribuer une plaque de guidon (**sans attache**) permanent pour les catégories (Adultes et jeunes). L'attribution se fera en fonction du classement du challenge de régularité de l'année précédente pour les 20 premiers de chaque catégorie (dans la mesure où la demande de carton vtt parvienne avant le **22 septembre 2016** et que **l'affiliation club soit enregistrée**)
- Lors du retrait de ces dossards, une somme de 3 euros (par chèque à l'ordre de la CTR Cycloport) sera demandée. En cas d'oubli lors d'une course, une nouvelle plaque sera attribuée avec une caution de 5 euros qui sera restituée lors de la remise de celui-ci. **Tout coureur n'ayant pas retiré sa plaque avant le 23 octobre 2016 ne pourra prétendre à son numéro de dossard attribué.** Il est cependant demandé aux coureurs de s'engager d'avance pour l'organisation (remise des récompenses etc...).
- Tout coureur participant à une épreuve et n'ayant pas signé la feuille d'engagement se verra automatiquement attribué 3 points qui seront comptabilisé pour la montée de catégorie et sera également mis hors course.**
- Tout compétiteur participant à plus de 3 épreuves se doit d'acheter sa plaque et dossard qui lui est attribuée à ce moment.
- 7) La commission peut faire modifier le parcours si la sécurité est insuffisante.
- 8) 3 à 4 commissaires de course sont nécessaires.
- 9) Dans la mesure du possible, il est demandé aux coureurs de s'inscrire au minimum 3 jours avant l'épreuve afin de faciliter la saisie informatique. A la demande de la commission nationale qui nous propose un calendrier national avec possibilité de s'engager, les engagements sur le site de la commission nationale sont recommandés.
- 10) Un système informatique est mis en place qui facilite la tâche des commissaires. Pour cela, il est demandé aux organisateurs de :
- Fournir une table couverte pour protéger l'ordinateur portable des intempéries.
  - Fournir une source électrique à proximité de cette table.

Pour l'organisation des courses hivernales ayant lieu en même temps que les cyclo cross il est conseillé d'uniformiser les récompenses séniors et vous proposons :

	Cyclo Cross		VTT		Récompenses minimum conseillées
	Qtte	Catégories	Qtte	Catégories	
Nbre de coupes	1	1	1	Adultes UFOLEP 17/39 ans	
	1	2	1	Adultes UFOLEP plus de 40 ans	
	1	3	1	PO	
<b>Total</b>	<b>3</b>		<b>3</b>		
Nbre de bouquets	1	1	1	Adultes UFOLEP 17/39 ans	
	1	2	1	Adultes UFOLEP plus de 40 ans	
	1	3	1	PO	
<b>Total</b>	<b>3</b>		<b>3</b>		
Nbre de coupes	2	1	1	Adultes UFOLEP 17/29 ans	
	2	2	1	Adultes UFOLEP 30/39 ans	
	2	3	1	Adultes UFOLEP 40/49 ans	
			1	Adultes UFOLEP plus de 50 ans	
			1	Tandem UFOELP	
			1	PO	
<b>Total</b>	<b>6</b>		<b>6</b>		
Nbre de bouquets	2	1	1	Adultes UFOLEP 17/29 ans	
	2	2	1	Adultes UFOLEP 30/39 ans	
	2	3	1	Adultes UFOLEP 40/49 ans	
			1	Adultes UFOLEP plus de 50 ans	
			1	Tandem UFOELP	
			1	PO	
<b>Total</b>	<b>6</b>		<b>6</b>		
Nbre de coupes	3	1	1	Adultes UFOLEP 17/29 ans	
	3	2	1	Adultes UFOLEP 20/29 ans	
	3	3	1	Adultes UFOLEP 30/39 ans	
			1	Adultes UFOLEP 40/49 ans	
			1	Adultes UFOLEP 50/59 ans	
			1	Adultes UFOLEP plus de 60 ans	
			1	Tandem UFOELP	
<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>8</b>		
Nbre de bouquets	3	1	1	Adultes UFOLEP 17/29 ans	
	3	2	1	Adultes UFOLEP 20/29 ans	
	3	3	1	Adultes UFOLEP 30/39 ans	
			1	Adultes UFOLEP 40/49 ans	
			1	Adultes UFOLEP 50/59 ans	
			1	Adultes UFOLEP plus de 60 ans	
		1	Tandem UFOELP		
		1	PO		
<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>8</b>		

A ce tableau, il faut également ajouter obligatoirement les récompenses des cadets et féminines en cyclo cross et vtt qui font parti à part entière des organisations.

Pour l'organisation des courses estivales, nous vous proposons :

- 1 coupe + bouquet pour les poussins
- 1 coupe + bouquet pour les pupilles
- 1 coupe + bouquet pour les benjamins
- 1 coupe + bouquet pour les minimes
- 1 coupe + bouquet pour les cadets
- 1 coupe + bouquet pour les féminines
- 1 coupe + bouquet pour les adultes masculin 17/19 ans
- 1 coupe + bouquet pour les adultes masculin 20/29 ans

- 1 coupe + bouquet pour les adultes masculin 30/39 ans
- 1 coupe + bouquet pour les adultes masculin 40/49 ans
- 1 coupe + bouquet pour les adultes masculin 50/59 ans
- 1 coupe + bouquet pour les adultes masculin 60 ans et plus
- 1 coupe + bouquet pour les tandems
- 1 coupe + bouquet pour les adultes masculin Participants Occasionnels

### Depart des epreuves

Catégories UFOLEP (adultes et juniors) ensuite les PO (adultes et juniors) puis les Féminines (toutes fédérations confondues). Eventuellement, à l'appréciation de commissaires, de la commission et de l'organisateur, les PO pourraient partir juste derrière les séniors UFOLEP.

### Durée des épreuves:

#### *Saison hivernale :*

Juniors, Seniors, Vétérans, Féminines de plus de 17 ans : **50 minutes**

Cadets : **30 minutes jusqu'au 18/12/2016 puis 50 minutes**

#### *Saison estivale :*

Catégories	Dénivelé maximal	Durée maximale (boucle à faire plusieurs fois)
7 à 10 ans inclus	<b>Jeux avec</b> Initiation à la compétition	<b>4 km maxi</b> (préférence plat)
J.Masc/Fém.11/12 ans	150 m maxi	<b>25 min</b>
J.Masc/Fém.13/14 ans	200 m	<b>35 min</b>
J.Fém.15/16 ans	500 m	<b>1 h</b>
J.Masc.15/16 ans	500 m	<b>1 h</b>
Ad.Mas. 17/19 ans	750 m	<b>1 h 45</b>
Ad.Fém.17/29 ans	750 m	<b>1 h 45</b>
Ad.Fém.30/39 ans		
Ad.Fém.40 ans et plus		
Ad.Mas.20/29 ans	1000 m	<b>2 h</b>
Ad.Mas.30/39 ans		
Ad.Mas.40/49 ans		
Ad.Mas.50 /59 ans	750 m	<b>1 h 45</b>
Ad.Mas.60 ans et plus		
Tandems 17 ans et plus		

#### **IV) Catégories :**

*Nota : Les catégories VTT ne sont uniquement que des catégories d'âge.*

**Championnats** (national, régional, départemental) : **catégories d'âge.**

- Féminines 17 à 29 ans
- Féminines 30 à 39 ans
- Féminines 40 ans et plus
- Jeunes 13/14 ans
- Jeunes 15/16 ans
- Adultes Masculins 17/19 ans
- Adultes Masculins 20/29 ans
- Adultes Masculins 30/39 ans
- Adultes Masculins 40/49 ans
- Adultes Masculins 50/59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et plus
- Adultes Masculins ou Mixtes Tandem 17 ans et plus

**Doubles affiliations :** Tout coureur doublement affilié doit être en concordance avec le règlement national vtt paragraphe A-3 et A-4 disponible sur le site régional et national.

#### **V) Challenge VTT :**

Comme l'an dernier, il a été décidé de continuer le challenge VTT annuel appelé Challenge Pierre OLIVIER. Ce challenge se déroulera uniquement durant la période hivernale qui se clôturera le 28 février 2016. La remise se fera en même temps que celle du cyclo cross.

Une seule course sera comptabilisée par journée si 2 courses le même jour.

Un challenge estival reprenant les épreuves du bassin minier, les éventuelles épreuves x-contry et les championnats sera également organisé.

##### **1) Challenge individuel féminines et adultes(même épreuve) :**

- Epreuve féminines - juniors – seniors – vétérans. Tous les concurrents terminant l'épreuve marquent au moins un point. 2 catégories seront déterminées pour ce challenge :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Points	60	55	51	48	46	44	42	40	38	36	34	32	30	28	26	24	23	22	21

- Epreuves cadets le vainqueur inscrit 15 points. Tous les concurrents terminant l'épreuve marquent au moins un point. Pour les jeunes, les épreuves se feront en même temps que l'école de vélo et l'épreuve minime cyclo cross (classement et challenge commun)

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Points	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1

**Afin de récompenser les coureurs organisateurs ne pouvant participer à leur épreuve, un quota de points leur sera attribué.**

##### **Remarques :**

- Seuls les coureurs UFOLEP des clubs du Nord et du Pas de Calais participent au challenge UFOLEP et sont récompensés en fin de saison.
- Les compétitions VTT ne faisant pas parti du calendrier de début de saison ne feront pas parties du challenge sauf s'ils prennent une date libre.

## VI) Championnats départementaux :

- 1) Le championnat départemental Nord se déroulera courant Avril 2017 à LA BASSEE
- 2) Le championnat départemental Pas de Calais aura lieu courant Avril 2017 (lieu à confirmer lors de la prochaine réunion de la commission)
- 3) Les licences et cartes « compétiteur VTT » doivent être homologuées depuis au moins 8 jours.
- 4) Pour concourir pour le titre de champion départemental NORD et PAS DE CALAIS, un quota de **4** compétitions régionales terminées sera demandé.
- 5) Les inscriptions devront être **envoyées au plus tard 3 jours avant l'épreuve avec le règlement** à chaque responsable CTD (Sylvie Danel pour le 62 et Corentin Crommelinck pour le 59) Il n'y aura pas d'engagement sur place.

\*Pour les tandems, le quota devra être effectué avec le même équipage ainsi que le départemental et le régional

*Une dérogation selon les critères du national pourra être accordée, si demandée et reçu avant l'épreuve.*

## VII) Championnat régional :

- 1) Le championnat régional se déroulera entre le 7 et 21 Mai 2017
- 2) Les licences et cartes « Compétiteur VTT » doivent être homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.
- 3) Pour concourir pour le titre de champion régional, un quota de **5** compétitions régionales terminées + le championnat départemental sera demandé.

\*Pour les tandems : le quota devra être effectué avec le même équipage ainsi que le départemental et le régional

- 4) Les inscriptions devront être **envoyées au plus tard 3 jours avant l'épreuve avec le règlement** au responsable CTR Il n'y aura pas d'engagement sur place.

*Une dérogation selon les critères du national pourra être accordée si demandée et reçu avant l'épreuve.*

## VIII) Championnat national :

- 1) Le championnat national se déroulera à BONNIERES (78), les 03 et 04 Juin 2017

- 2) Pour pouvoir prétendre être sélectionné au championnat national il faudra :

- Avoir participé au championnat départemental et régional
- Etre volontaire
- Se faire connaître auprès de Patrick CROMMELINCK pour le département du NORD, de Monique FOURNIER pour le Pas de Calais **avant le 22 avril 2017.**

- 3) Les licences et cartes « Compétiteur VTT » doivent être homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.

- 4) Les critères de sélection sont les suivants :

- L'adhésion à l'esprit UFOLEP et le comportement du licencié lors de la saison
- Les résultats sportifs (départemental, régional, challenge)
- L'ordre d'inscription pour le national sera en fonction des résultats sportifs
- L'assiduité (nombre de compétitions effectuées jusqu'au régional)
- La fidélité des compétiteurs aux nationaux précédents

**IX) Commission technique de VTT :**

*Monique, Benjamin et Fabien FOURNIER (classification des coureurs 62)*

*Corentin CROMMELINCK (Classification des coureurs, cartons VTT 59)*

*Patrick MICHEL, Arnaud LEROY, Laurent CIESLIESKI, Alain CREPEL (62)*

*Olivier PLANQUE, Jean Luc HONORE, Gaetan CROMMELINCK, Julien BULTEZ (59)*

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à contacter ces personnes

**X) Présentation obligatoire des licences et des cartons au retrait des dossards**

***Tout compétiteur UFOLEP n'ayant pas demandé de carton se verra classé en PO***